



Ecole primaire de Moutier

Depuis quelques années, notre école dispose de **médiation scolaire**. Assuré par des enseignantes formées à cet effet, ce service est à disposition des élèves, des parents, des enseignants, de la direction.

La médiation scolaire, c'est quoi?

- ▶ Un lieu d'écoute, d'échange, soumis à la confidentialité, où parler de ses difficultés, de ses soucis.
- ▶ Un relais en cas de problèmes sociaux ou familiaux (lien avec les réseaux d'aide: SPP, Santé bernoise, planning familial, Fil Rouge, etc.).
- ▶ Un endroit où trouver des intermédiaires pour gérer des situations de conflit.

Quel rôle pour les médiatrices?

- ▶ Elles écoutent et conseillent les élèves en difficulté (scolaire, sociale, familiale) qui s'adressent à elles.
- ▶ Elles écoutent et conseillent les parents d'élèves, les collègues, qui le souhaitent.
- ▶ Elles les mettent en relation avec les autres réseaux d'aide s'ils en ressentent la nécessité.
- ▶ Elles sont astreintes au devoir de confidentialité pour toutes les informations qui leur sont confiées dans le cadre de leur fonction.
- ▶ Elles peuvent contribuer à la promotion de la santé et aux préventions qui en découlent.

Quand s'adresser à une médiatrice?

- lorsqu'un problème devient trop lourd et que l'on ne peut pas en parler avec son entourage
- lorsqu'on a besoin d'aide
- lorsqu'on voudrait juste parler et être écouté.

Comment?

- en prenant contact avec elle, pendant les pauses, ou après les leçons, par le moyen de la boîte aux lettres, par l'intermédiaire d'un enseignant, ou encore par téléphone.

Collège de la Poste Mme Sabine Lehmann 032/493 33 42

Collège du Clos Mme Madeleine Charpilloz 032/493 17 91 ou 079 517 88 28